

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 22188

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la scolarisation des enfants à l'âge de deux ans. Il souhaiterait avoir connaissance des statistiques relatives à la scolarisation des enfants de deux ans dans le département de l'Aisne.

Texte de la réponse

Suite à la grève des directeurs d'école depuis la rentrée 2000, on ne dispose que d'estimations du taux de scolarisation des enfants de deux ans. A la rentrée scolaire 2002, le taux estimé pour le département de l'Aisne était de 39.6 %.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Warsmann

Circonscription: Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 22188

Rubrique: Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale **Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5534 **Réponse publiée le :** 29 septembre 2003, page 7524